

Un nouveau président à la tête des 260 000 sapeurs-pompiers de France

**Ce samedi 15 octobre 2011
les sapeurs-pompiers de France ont élu le colonel Eric Faure
à la présidence de leur Fédération nationale.**

Elu avec plus de 98% des suffrages exprimés par les représentant régionaux et départementaux du réseau fédéral, Eric Faure prend ainsi les rênes d'une Fédération qui regroupe plus de 260 000 sapeurs-pompiers actifs (volontaires, professionnels, militaires et privés), jeunes sapeurs-pompiers (JSP), anciens, et personnels administratifs et techniques des services d'incendie et de secours.

Ce résultat brillant donne au nouveau président de la FNSPF toute la légitimité nécessaire pour continuer à défendre la cause des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile auprès des instances gouvernementales, parlementaires, et des collectivités locales, mais aussi de tous les acteurs institutionnels et économiques, et du grand public.

Auparavant vice-président de la Fédération chargé des affaires politiques et statutaires, le colonel Eric Faure succède ainsi au colonel Richard Vignon, nommé Préfet, délégué à la sécurité de la zone Est, devenant ainsi le premier sapeur-pompier de l'histoire à accéder à cette haute fonction de l'Etat.

Le colonel Eric Faure

Agé de 50 ans, le colonel Eric Faure est sapeur-pompier professionnel. Il est actuellement directeur départemental des services d'incendie et de secours des Vosges.

Son parcours :

- Carrière de sapeur-pompier : SPV dans le Rhône (1979). Capitaine SPP en Saône-et-Loire (1987). Chef de corps du CSP Mâcon (1989). Directeur adjoint du SDIS de Haute-Savoie (1993), DDSIS de l'Aube (2001) puis des Vosges (2005).
- Engagement fédéral sapeur-pompier : Secrétaire général de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire (1990). Chargé de la formation à la FNSPF (1998), puis élu au Conseil d'administration (2003) ; directeur de la publication du Sapeur-Pompier Magazine (jusqu'en 2007). Membre du Comité exécutif (2006). Depuis 2008, Vice-président de la FNSPF chargé des affaires politiques et statutaires et de la valorisation de l'expertise.



Ses priorités pour l'année à venir :

Défendre et moderniser le modèle français de sécurité civile, notamment :

- achever la mise en oeuvre des propositions de la commission Ambition volontariat et de la loi du 20 juillet 2011 relatif à l'engagement volontaire ;
- exempter les SPV du champ de la future directive européenne sur le Temps de travail et préserver le régime de travail des SPP dans le cadre de cette même directive ;
- finaliser les réformes de la filière des SPP et de l'encadrement supérieur ;
- conforter le développement des composantes du Service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers ;
- veiller à la bonne application dans les départements du Référentiel Sdis-Samu sur le secours à personnes et l'aide médicale urgente, de la Circulaire sur le secours en montagne et défendre le cadre d'organisation des services d'incendie et de secours ;
- intensifier l'action fédérale dans la diffusion de la culture de sécurité civile au près des jeunes et du public en général, notamment en ce qui concerne l'enseignement des gestes qui sauvent ;
- renforcer la place et l'expertise des sapeurs-pompiers auprès de l'Etat, des collectivités locales et des acteurs économiques (entreprises, grandes écoles...).

Mais aussi poursuivre le développement des activités du réseau fédéral sapeur-pompier, fort de 260 000 adhérents, 13 unions régionales, 98 unions départementales et 7500 amicales.

Contacts presse :

Marie-Hélène CHALS
Attachée de communication
@ : mh.chals@pompiers.fr
Tél : 01 49 23 66 43 / 06 24 89 50 76

Céline NOGUES
Directrice de la communication
@ : c.nogues@pompiers.fr
Tél : 01 49 23 18 11 / 06 16 13 36 83